

CATALOGUE DES ACTIVITÉS

à la ferme du moulin de Ravel

Les activités de l'association sont des activités d'Autoformation-Production-Expérimentation.

Voici la liste des activités possibles et souhaitables sur le domaine de la ferme pour les premières années du projet.

L'association étant déclarée statutairement comme étant à but non lucratif et à but non commercial, ses activités ne peuvent pas être commercialisées au nom de l'association sans vérifier les conditions de leur caractère non lucratif et non commercial.

Les biens et les services éventuellement produits par ses activités peuvent cependant être financés en interne par une participation aux frais des adhérents usagers de l'association.

Parallèlement, certains de ses usagers qui louent ou qui empruntent des locaux et des espaces agricoles à l'association peuvent commercialiser en leur nom propre les activités qu'ils ont réalisé avec ses espaces.

Activité d'Accueils à la ferme

S'abriter au chaud et au sec est un besoin vital essentiel que nous nous employons tous, consciemment ou pas, à satisfaire quotidiennement avant la tombée de la nuit.

Nous pensons qu'il est tout aussi important pour un paysan permacole de savoir rénover, aménager et entretenir son espace de vie quotidienne en autonomie, afin d'y vivre dans de bonnes conditions sanitaires, de repos et de loisirs, que d'apprendre à cultiver la terre et élever des animaux de ferme.

C'est une activité pédagogique permacole en soi.

L'entretien et le développement de la capacité et de la qualité d'accueil d'êtres humains à la ferme sont donc prioritaires pour une ferme d'apprentissages à la vie paysanne permacole et tous les usagers résidents participent à cette activité.

Les Apprentis-Paysans Gérants d'activités en autoformation forment une colocation en résidence principale. Ces locataires peuvent apprendre à monter leur propre entreprise et à commercialiser en leur nom propre des biens et des services, avec l'autorisation de l'association si c'est localisé sur des biens loués et à condition qu'en cas d'usage mixte professionnel et habitation, ces locataires feront leur affaire personnelle de toute prescription administrative relative à l'exercice de leur profession.

Le locataire s'engageant à exercer sa profession en sorte que l'association bailleur ne puisse, en aucun cas, être recherché ni inquiété à ce sujet par l'administration, les autres occupants de l'immeuble ou les voisins.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité d'« Accueils à la ferme » a une seule gérance globale, et un seul budget à équilibrer, pour effectuer les missions suivantes :

- **Accueil en résidence principale d'Apprentis-Paysans Gérants d'activités en autoformation**
- **Accueil ponctuel de volontaires de chantiers participatifs pédagogiques**
- L'aménagement des multiples espaces d'accueil dédiés ou partagés entre ces différents types d'utilisateurs

Les AP Gérant d'activité habitant à la ferme planifieront et réaliseront progressivement les travaux d'aménagements de leur espace privatif qui leur a été attribué comme « logement de fonction » afin que chaque habitacle puisse fonctionner en mode de vie autonome avec un « niveau 1 ou 2 de résilience ».

Ainsi, à chaque accueil de nouvel arrivant ou échange de logement, le résident pourra choisir son « niveau de résilience » quotidien, et gérer soit même sa propre descente énergétique personnelle vers des objectifs du type « zéro déchets industriels ».

La vie quotidienne résiliente devra être pensée et pratiquée le plus confortablement possible mais doit pouvoir, à tout moment de l'année et pendant des mois, fonctionner en étant alimentée de manière simple par de l'eau de source locale (sans raccordements à un réseau d'eau dépendant de prestataires et de matériaux complexes et lointains), sans électricité, et au chauffage au petit bois et peu gourmand (de type rocket-stove).

Objectifs financiers

Au démarrage du projet, il n'y a aucune subvention publique ni mécénat financier privé, et aucune production agricole et artisanale dégagant des bénéfices financiers.

Les Accueils à la ferme sont donc la première activité qui doit permettre d'au moins financer les frais fixes incompressibles du domaine de la ferme, ainsi que naturellement les frais de l'accueil d'usagers, et qui doit permettre de réduire au maximum les coûts des travaux de maintenance des bâtis par une participation volontaire et bénévole des usagers résidents comme main d'œuvre pour des travaux simples d'entretien et d'aménagements.

La personne Gérante de l'activité « Accueils à la ferme » doit donc maîtriser les coûts et utiliser au mieux les recettes et les petites mains d'œuvre des usagers disponibles.

L'accueil saisonnier et ponctuel de clients touristiques par les AP locataires dans tout ou partie de leur résidence principale peut leur permettre de financer leur loyer qui eux peuvent aider à financer l'association du projet.

Le coût de l'accueil des AP doit être financé par leur loyer et réduit par leur contribution en main d'œuvre à des travaux de maintenance et d'aménagements.

Le coût de l'accueil des volontaires doit être financé par une Participation Aux Frais (fixée, ou à prix libre, selon les choix de l'organisateur du chantier participatif) et/ou, à défaut ou insuffisance, être financé par le budget de l'activité qui les a recruté pour une mission ou un chantier participatif particulier.

Le coût de l'accueil des invités est financé par leur Participation Aux Frais qui est à prix libre et/ou, à défaut ou insuffisance, qui est à la charge de la personne qui invite (ce coût ne doit pas être à la charge d'un gérant d'activité ou de l'association!).

Les coûts des installations de plomberies et de sanitaires complexes et modernes doivent être réduits en remplaçant progressivement les équipements par des aménagements en low-tech économes, autonomes et écologiques, à l'exception de l'espace de gîte touristique de groupe qui doit garder en parallèle la possibilité d'offrir un standing conventionnel avec des toilettes à eau reliés à la fosse septique existante.

L'association doit utiliser une part importante des loyers afin de financer les gros travaux de maintenance des bâtis, les achats, les amortissements et les

réparations des équipements, des matériaux, des installations électrique et d'eau chaude sanitaire, les frais administratifs et d'intendance des communs et les frais des éventuels prestataires externes nécessaires à la maintenance et au fonctionnement du domaine de la ferme d'apprentissages.

Cette part est négocié au moment du recrutement du Gérant de l'activité d'accueils par les administrateurs collégiaux. Si elle est par exemple fixée à 50 %, la personne Gérante disposera donc aussi de 50 % qu'elle pourra utiliser pour se rémunérer et pour rémunérer les éventuelles personnes ou prestataires à qui il aura délégué la réalisation de certaines de ses missions à sa place.

Rôles prioritaires de la Gérance d'activité « Accueils à la ferme »

- Gérer en son nom en tant que locataire en résidence principale la communication, le secrétariat, les taxes et les réservations des clients touristiques pour les gîtes, camping et caravanning.
- Accueillir les usagers, expliquer, faire signer et appliquer les contrats de location ou de prêt à usage des espaces de logement, diffuser les informations concernant les règles de voisinage sur le domaine et le projet associatif en général.
- Réaliser, afficher et mettre à jour l'information et la signalétique dans les espaces d'accueils pour que les usagers puissent au quotidien consulter un mode d'emploi d'une vie plus autonome et résiliente dans ces espaces et surtout des règles à respecter absolument en termes sanitaires, de traitement des déchets (produits biodégradables, douches, évacuation des composts de toilettes sèches,...), de sécurité incendie, de gestion et rationnement de l'eau chaude et de l'électricité, etc.
- Effectuer un état des lieux d'entrée et de sortie à chaque départ et arrivée d'usager, et vérifier le bon état des locaux, l'inventaire des équipements (vaisselles, literie, meubles, etc.), le suivi du recouvrement de remboursements et du remplacement des matériels abîmés ou disparus.
- Nettoyer les locaux et la literie entre chaque passage de clients de gîtes. Acheter et remplacer les produits et matériels d'entretiens et de nettoyages biodégradables.
- Réparer/racheter le mobilier si nécessaire.
- Gérer l'usage de la grande salle d'activités de la ferme. Cet espace est réservée en priorité à l'accueil de clients en gîte de groupe. Mais lorsqu'elle n'est pas utilisé par des clients, la personne Gérante de

l'activité « Accueils à la ferme » peut décider de l'utiliser, selon ses conditions du moment, pour des événements divers : ateliers thématiques provisoires, soirées jeux/concerts/fêtes d'habitants, d'amis et de voisins, etc.

- Gérer la maintenance, l'ouverture opérationnelle, l'usage et la fermeture hors-gel de la piscine. La piscine est maintenue sur le site et dans le projet uniquement parce qu'elle est un critère qui amène de la clientèle touristique et à la condition que l'on suppose encore que son coût d'entretien et de taxes reste inférieur aux gains qu'elle génère ainsi indirectement.
Lorsqu'il y a des clients aux gîtes qui utilisent la piscine, les autres usagers de la ferme ne peuvent pas l'utiliser. Le reste du temps, le Gérant proposera aux autres usagers (invités, volontaires, habitants et voisins) qui souhaitent l'utiliser de participer aux fournitures, aux frais d'entretien ou aux nettoyages et bricolages nécessaires.
- Confection et gestion des caisses de participation aux frais à prix libre disposées dans différents espaces et selon les usagers concernés (ex : caisse PAF pour la consommation de bois de chauffage, d'électricité, de la piscine, etc.)
- Distribuer et coordonner toutes les tâches d'entretien et d'aménagement que souhaitent faire les usagers pour contribuer à l'amélioration des conditions d'Accueil.
- Participer à la conception, à l'ergonomie et au concept des zones d'habitat des humains (La zone 0, qui est la première à définir dans un concept permacole).
- Organiser des chantiers participatifs pour réaliser les aménagements d'espaces (voir ci-après les aménagements d'accueils prévus).
- Tenir séparément le compte des dépenses et des recettes des missions de l'accueil précédemment citées, payer leurs coûts de production et provisionner leurs dépenses à venir avant de répartir tous les bénéfices.

NB : Un Gérant d'activité peut déléguer certaines de ses missions et responsabilités, mais il n'en reste pas moins le responsable de leur bonne réalisation, et il reste l'interlocuteur unique responsable pour les administrateur collégiaux et les intendants.

Aménagements prioritaires à réaliser :

Chaque espace d'accueil dans les bâtis doit avoir à terme les aménagements et les équipements suivants :

- Une cuisinière d'hiver : les locaux sont déjà équipés de poêle-cuisinière à bois industrielle moderne, mais à terme, nous souhaitons réaliser au moins un exemplaire de cuisinière-poêle de masse de type "rocket stove" avec un conduit maçonné pour avoir un exemple démonstratif fonctionnel et de test d'une autoconstruction résiliente réalisée avec des matériaux locaux.
- Une cuisinière d'été : soit avec des cuisinières électriques alimentée par des panneaux photovoltaïques en période de surproduction, soit avec des espaces de cuisine en extérieur à l'abri d'un préau ouvert et proche de l'habitat et équipés de fours et cuiseurs solaires, de barbecue ou de petit four « à pizza » ou cuiseur à bois de type rocket-stove.
- Des toilettes sèches « à eau » (c'est à dire composés aussi d'un bidet ou d'une mini-douche et d'une réserve d'eau de pluie pour se passer de papier-toilette PQ).
- Une évacuation de toutes les eaux grises sanitaires vers une aire de traitement en phyto- ou en pédo-épuration.
- Un emplacement d'aires de composts proche des toilettes sèches et des cuisines qui permet une récupération par brouette des matières pour les cultures.
- Une bonne isolation et insonorisation.

Les terrains de camping aménagé « à la ferme » (emplacements de camping, caravanning, roulottes, tiny houses, Habitations Légères de Loisir insolites) doivent avoir à terme les agréments, les aménagements et les équipements nécessaires, par exemple :

- Des espaces bien délimités et débroussaillés sur le domaine, avec des accès piétons et carrossables, et qui ne doivent pas être dans le futur périmètre de haute clôture de protection des cultures et des animaux d'élevage,
- Des toilettes sèches, des points d'eau potable et des mini-pédoépuration d'eaux de cuisine et de sanitaires, une sécurité incendie, un enclos à chiens, etc.

Activités agricoles

Pépinières & Multiplications végétales

Notre autonomie commence dans le monde végétal par les graines et par la possibilité de multiplier des plantes testées et adaptées aux changements climatiques, aux terres que l'on cultive, et à son territoire local et régional.

Dans l'idéal, nous pensons que chaque commune devrait avoir au moins une pépinière permacole pour fournir localement des plants et des services et ainsi accompagner la transition de ses habitants et de ses (néo-)cultivateurs vers une autonomie alimentaire et une résilience territoriale.

Sur deux territoires voisins du Diois, nous avons la chance de pouvoir observer l'exemple inspirant de deux pépinières permacoles spécialisées et de leurs prestations professionnelles : La pépinière des Alvéoles¹ et la pépinière Sylve & Fruit².

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Pépinières & Multiplications végétales » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Rechercher, tester, sélectionner, préserver, cultiver des semis, multiplier, et distribuer les plantes pour 4 activités agricoles de la ferme d'apprentissage : Les Cultures potagères, les Grandes cultures, les Vergers pâturés et les Forêts nourricières.
- Effectuer le choix des plantes à cultiver non pas selon nos goûts de consommateurs du marché actuel (qui sont stéréotypés et limités à très peu d'espèces végétales contrairement aux usages de nos ancêtres) mais selon des critères de rentabilité pour une économie de subsistance et de résilience alimentaire locales, avec des modes de production, de stockage et de consommation utilisant le moins possible des énergies fossiles et des produits industriels.

La notion de rentabilité de nos cultures est donc bien éloignée de l'agro-industrie. Elle est évaluée à l'aune de nos ancêtres paysans et artisans, en fonction :

1 <https://alveoles.fr/pepiniere>

2 <https://www.sylvefruit.fr/pepiniere/>

- de l'énergie et du temps de travail manuel humains nécessaires pour leurs soins, leur entretien, leur récolte, etc ; en prenant en compte le fait que les apprentis-paysans seront pour la plupart sans expériences de métiers physiques et devons opérer progressivement sans engins mécanisés industriels (par exemple privilégier des plantes pérennes et vivaces qui repoussent naturellement l'année suivante)
- de l'opérabilité et de la disponibilité locale des outils de récoltes, de transformations et de conservation (par exemple choisir des plants qui produisent des fruits pas trop tardifs pour avoir encore le temps de les sécher avec des séchoirs solaires avant les pluies d'automne et d'hiver)
- de leur valeur nutritive et énergétique
- de leur durée de conservation et de leurs contraintes de transformation (a minima pour les rendre comestibles), de stockage et de transports (en traction animale)
- de leur capacité de production et de survie en période de sécheresses prolongées (sauf pour les plantes assurées durablement d'être dans des espaces privilégiés, en bord de ruisseau ou proche et sous le surplus d'une source)
- de leur complémentarité positive avec d'autres espèces végétales et animales dans le cadre d'écosystèmes permacoles ou naturels (par exemples des plantes mellifères et nourrissant les oiseaux pour chacune des 4 saisons)
- de leur résistance avérée ou supposée aux décalages et variations climatiques et aux prédateurs de « nuisibles » des prochaines décennies (par exemple une bonne rusticité pour éviter les gels tardifs de moyenne montagne même si l'hiver fini plus tôt globalement)
- de leur impact négatif éventuel sur les écosystèmes vivants sauvages ou semi-sauvages du territoire qui doivent être protégés en priorité
- Réaliser une banque de graines : Il s'agit de faire perdurer l'existence de graines fertiles très diverses (graines des plantes, légumes, fruitiers..) en collectant, en stockant, en échangeant, en diffusant et en fournissant d'autres banques de graines sur son territoire local ou régional.
- Contribuer à la mise en place de bourses d'échange et de banques de graines locales sur le territoire et coopérer avec les acteurs locaux de la préservation des semences paysannes, ainsi qu'avec les pépinières, les

fournisseurs de graines anciennes, et les organisations concernées (par exemple le Réseau Semences Paysannes³).

C'est une nécessité pour assurer la maintenance de nos propres cultures pérennes et expérimentales et pour fournir les habitants du territoire dès qu'ils le souhaiteront, ce qui aura pour effet de multiplier les chances de disposer à nouveau de graines fertiles dans la région.

- Organiser une activité de pépiniériste « professionnelle » avec une production et une vente de plantes qui soit complémentaire et peu concurrentielle pour les pépinières permacoles déjà existantes de la région.
- Mettre en place deux aménagements et méthodes de production parallèles :
 - une partie « pragmatique » avec des moyens de productions modernes (serre, etc.) pour produire assez pour répondre à une demande du territoire en transition et pour être le plus rentable possible à la vente pour les besoins financiers de l'activité et de sa gérance.
 - une autre partie « résiliente » en pleine terre, sans serre, sans plastiques, capable de fonctionner et produire sans énergies fossiles et sans équipements industriels.

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Pépinières & Multiplications végétales » :

- Concevoir et gérer une petite pépinière permacole à la ferme
- Suivre des formations de pépiniéristes permacoles et les mettre en pratique à la ferme, en les transmettant aux usagers.
- Rechercher, entretenir et développer des partenariats variés avec les acteurs agricoles et les artisans locaux, par exemples : des « partenariats de sous-traitance » de pépinières permacoles déjà existantes dans la région, des prêts à usage de terrains du domaine comme terrains de production ou d'expérimentations, volontariats de maintenance et d'entretien,... en échange de formations pratiques pour les AP ou les volontaires de la ferme, ou contre des plants et des partages de récoltes, des prestations diverses dans les deux sens, des mutualisations de matériels, des trocs de biens, des échanges de services, des partages d'exploitation et de récoltes, etc.

3 <https://www.semencespaysannes.org>

- Co-organiser ou héberger des activités de formation (récoltes et stockage de graines, boutures, marcotte et greffes, taille d'arbre fruitier,...) avec des acteurs expérimentés et/ou professionnels
- Organiser des chantiers participatifs et la coordination de volontaires.

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Choix et aménagement des terrains adaptés à l'installation d'une pépinière avec son bâtiment d'exploitation léger, d'une serre, d'accès à l'eau et à une mare proche, d'un chemin d'accès carrossable,...
- Espaces de stockage de graines dans les bâtis de la ferme

Cultures potagères

Nous entendons ici par Activité « Cultures potagères » la production de légumes et petits fruits pour les humains, en zone clôturée et protégée de la faune sauvage, proche des habitats ; auxquelles nous ajoutons les cultures de plantes aromatiques et médicinales (qui elles ne sont pas forcément dans un périmètre proche et protégé).

Le terme de cultures maraîchères sera employé ici pour désigner des (mono-)cultures potagères intensives, produites en mode niveau 0 ou 1 de résilience, et qui sont supposées être plus « rentables » financièrement dans l'économie actuelle car leurs produits sont connues, préférées et demandées par les clients non-transitionneurs (c'est à dire par les personnes qui ne sont pas prêtes à « remplacer la carotte par le topinambour » ou alors à se passer de la carotte [et donc du bâton industriel...]).

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Cultures potagères » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Concevoir, aménager, planter et cultiver des espaces permettant de produire suffisamment pour subvenir aux besoins d'un équivalent de 70 usagers en certains fruits, en légumes et légumineuses, bulbes, rhizomes racines et vivaces (en été et en hiver).
- Rechercher, entretenir et développer des partenariats variés avec les acteurs agricoles et les artisans locaux : prestations diverses dans les deux sens, mutualisations de matériels, trocs de biens, échanges de

services, partages d'exploitation et de récoltes, élevage et garde partagées d'animaux, etc.

Pour les espaces de permacultures potagères expérimentant le « sol vivant sans travail du sol », des partenariats internes ou externes seront nécessaires pour trouver des intrants en matière organique (certains parlent d'un besoin d'un ratio de 250kg de foin, déchets alimentaires ou broyats pour 75m² de permacultures potagères).

- Utiliser des moyens et des méthodes de production, de transformation et de stockage permacoles sur deux espaces différents et dédiés : un en niveau 1 de résilience (low tech et matériels industriels d'une longévité d'autonomie supérieure à 20 ans), et un autre en niveau 2 de résilience (sans énergies fossiles directement ou indirectement).
- Choisir des critères « résilients » de sélection de plantes comme évoqué dans l'activité « Pépinières & Multiplications végétales ».
- Échanger, troquer ou vendre les surplus non consommé par les usagers de la ferme et non-stocké, en priorité aux usagers de la ferme, puis aux habitants du territoire.
- Permettre à chaque AP résident à la ferme qui le souhaite d'avoir un espace potager « privatif » pour y réaliser les cultures potagères et les expérimentations qu'il souhaite.

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Cultures potagères » :

- Gérer la répartition des espaces de production, que l'AP gérant peut déplacer à sa guise selon les années, les saisons, les micro-climats ou les divers retours d'expériences.
- Si la gérante d'activité a la nécessité personnelle de rechercher provisoirement une meilleure rentabilité financière pour l'activité et pour ses rétributions : gérer un espace dédié de maraîchage en mode « agro-industriel » de « niveau 0 de résilience » (mais en bio),
- Partager équitablement des espaces de cultures potagères « privatifs » pour que chaque AP résident qui le souhaite en ai un,
- Gérer comme elle le souhaite les espaces de potagers « privatifs » et récolter leur production lorsqu'il n'y a plus personne pour s'en occuper.
- Entretenir les partenariats existant de l'activité et en développer de nouveaux.

NB : Lorsque l'activité n'a pas les capacités et les moyens d'exploiter

certaines de ses parcelles agricoles, le gérant a comme objectif prioritaire d'effectuer des partenariats internes ou externes pour qu'elles soient cultivées (sauf en cas de mise en jachère volontaire) ou à minima pâturées et surtout débroussaillées (notamment des progressions de prunelliers, cornouillers sanguins et genêts).

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Délimiter (y compris avec des barrières à poules/canards), aménager et répartir de manière cohérente les zones de cultures potagères
- Relier chaque espace de cultures potagères à au moins une « mare de potager » pour le point d'eau des canards coureurs et des poules utilisés comme auxiliaires de cultures.

Grandes Cultures

Nous appellerons ici « Grandes Cultures » les surfaces de plein champs plutôt planes, étendues et souvent cultivées en alternant des mono-cultures.

Cette activité inclut ponctuellement les terrains de pâtures lorsqu'ils sont re-travaillés, ré-ensemencés, ou fauchés pour les foins avec constitution de stocks de fourrage ou de paillage (en meules de foin, ou engrangés).

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Grandes Cultures » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Concevoir, aménager, planter et cultiver des espaces permettant de produire suffisamment pour subvenir :
 - à des besoins alimentaires en céréales, légumineuses, oléagineuses (ex : tournesols, lin) pour les usagers de la ferme
 - à des besoins d'autres activités dans l'écosystème du domaine (par exemples : fourrage (ex : foins et sainfoins) pour les animaux, paillage pour les cultures potagères, céréales pour de la boulange dans le four à pain de la ferme, chaume pour des toitures, paille pour des isolants de bâtis...)
 - à des besoins d'une économie locale et de ses artisanats locaux (par exemple : chanvre textile).

- Rechercher, entretenir et développer des partenariats variés avec les acteurs agricoles et les artisans locaux : prestations diverses dans les deux sens, mutualisations de matériels, trocs de biens, échanges de services, partages d'exploitation et de récoltes, élevage et garde partagées d'animaux, etc.
- Utiliser des moyens et des méthodes de production, de transformation et de stockage qui permettent de cultiver avec de moins en moins de mécanisation avec des énergies fossiles et de plus en plus en traction animale, ou à la houe et à la faux, pour atteindre progressivement un niveau 1 de résilience (low tech et matériels industriels d'une longévité d'autonomie supérieure à 20 ans), et un niveau 2 de résilience (sans énergies fossiles directement ou indirectement).
- Aménager progressivement en agroforesterie les espaces de grandes cultures en y plantant des vergers d'arbres fruitiers espacés, et en permettant un usage en pâture si nécessaire.
- Choisir des critères « résilients » de sélection de plantes comme évoqué dans l'activité « Pépinières & Multiplications végétales ».
- Échanger, troquer ou vendre les surplus non consommé par les usagers de la ferme et non-stocké, en priorité aux usagers de la ferme et aux habitants du territoire.

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Grandes Cultures » :

- s'assurer que la production soit bien stockée, ou vendue, ou échangée contre des biens ou des services utile à l'activité « Grandes Cultures », ou à une autre activité de la ferme.
- Entretien des partenariats existant de l'activité et en développer de nouveaux.

NB : Lorsque l'activité n'a pas les capacités et les moyens d'exploiter certaines de ses parcelles agricoles, le gérant a comme objectif prioritaire d'effectuer des partenariats internes ou externes pour qu'elles soient cultivées (sauf en cas de mise en jachère volontaire) ou à minima pâturées et surtout débroussaillées (notamment des progressions de prunelliers, cornouillers sanguins et genêts).

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Des espaces de stockages suffisants et appropriés aux récoltes planifiées (préaux, hangars, granges, etc.)

Vergers pâturés

L'activité « Vergers pâturés » désigne les espaces dégagés et aménagés d'arbres fruitiers permettant également la pâture de certains animaux.

L'objectif étant de passer progressivement les espaces de cultures de plein champs et de cultures maraîchères en agroforesterie, lorsque certains de ces espaces disposeront d'arbres fruitiers, l'activité « Vergers pâturés » inclura également ces espaces de « vergers cultivés », en co-gestion avec les activités « Grandes Cultures » et « Cultures potagères ».

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Vergers pâturés » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Concevoir, aménager, planter et cultiver des espaces permettant de produire suffisamment pour subvenir :
 - à des besoins alimentaires en fruits frais et en fruits à coques pour les usagers de la ferme
 - à des besoins d'autres activités dans l'écosystème du domaine (par exemples : compléments alimentaires pour les animaux, atelier de séchages et vente de fruits secs, conserves...)
 - à des besoins d'une économie locale et de ses artisanats locaux (par exemple : fruits à distiller).
- Rechercher, entretenir et développer des partenariats variés avec les acteurs agricoles et les artisans locaux : prestations diverses dans les deux sens (ex : récolte de vergers pour les habitants qui en ont et ne récoltent plus), mutualisations de matériels, trocs de biens, échanges de services, partages d'exploitation et de récoltes, élevage et garde partagées d'animaux, etc.
- Utiliser des moyens et des méthodes de production, de transformation et de stockage qui permettent de cultiver avec de moins en moins de mécanisation avec des énergies fossiles et de plus en plus en traction animale, ou manuellement, pour atteindre progressivement un niveau 1 de résilience (low tech et matériels industriels d'une longévité d'autonomie supérieure à 20 ans), et un niveau 2 de résilience (sans énergies fossiles directement ou indirectement).

- Aménager les vergers pour qu'il puisse être utilisé en pâture pour des moutons (pas d'équidés bien sûr et choix d'espèces de moutons qui n'attaquent pas l'écorce des arbres), ou par des volailles, ou par des cochons rustiques de partenaires locaux, etc..
- En fonction des besoins des activités du domaine, les vergers pâturés peuvent parfois être cultivés au lieu d'être pâturés, en coordination avec l'activité « Grande Culture » (par exemple pour la replantation avec du sainfoin de prairies envahies par la mousse)
- Choisir des critères « résilients » de sélection de plantes comme évoqué dans l'activité « Pépinières & Multiplications végétales ». Une priorité est donnée aux expérimentations d'arbres à fruits à coques, comme des amandiers et noisetiers, adaptés au territoire et à son évolution climatique supposée.
- Échanger, troquer ou vendre les surplus non consommé par les usagers de la ferme et non-stocké, en priorité aux usagers de la ferme et aux habitants du territoire.

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Vergers pâturés » :

- S'assurer que la production soit bien stockée, ou vendue, ou échangée contre des biens ou des services utiles à l'activité, ou à une autre activité de la ferme
- Entretenir les partenariats existant de l'activité et en développer de nouveaux.

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Réaliser des baissières et y planter des arbres fruitiers sur les courbes de niveau
- Protéger les arbres des animaux domestiques et sauvages. Surtout aucune branches et troncs accessibles aux ânes, donc soit dans un parcours « haute-clôture » sans ânes, soit « basse clôture » autour de la parcelle mais « haute clôture » autour des arbres, d'un diamètre incluant les branches...

Forêts nourricières

L'activité dite « Forêts nourricières » à la ferme du moulin de Ravel est à prendre dans un sens assez large, puisqu'elle rassemble de manière pragmatique la conception de forêts nourricières, de haies nourricières et clôtures vivantes et l'apprentissage de l'autosuffisance en forêt.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Forêts nourricières » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Concevoir, aménager, planter et entretenir sur le domaine de la ferme et sur le territoire local des espaces de Forêts nourricières⁴, c'est à dire des aménagements de clairières ou d'orées de forêts étagées et peuplées de plantes comestibles ou utiles à la vie quotidienne paysanne
- Concevoir, aménager, planter et entretenir sur le domaine de la ferme et sur le territoire local de haies nourricières (fourragères pour les animaux, comestibles pour les humains, ou productrices de petit bois de chauffage) et de « clôtures vivantes » (par exemple en remplaçant lorsque c'est possible des poteaux de clôtures par des arbres-poteaux)
- Coorganisation (avec des partenaires) d'activités pratiques et théoriques d'apprentissage de l'autosuffisance et de l'autonomie en milieux sauvages forestiers et montagnards.
- Rechercher, entretenir et développer des partenariats variés avec les acteurs privés et publics, propriétaires et exploitants forestiers et touristiques : prestations diverses dans les deux sens, mutualisations de matériels, trocs de biens, échanges de services, partages d'exploitation et de récoltes, etc.
- Utiliser des moyens et des méthodes de culture, de transport, de transformation et de stockage des récoltes qui permettent de cultiver avec de moins en moins de mécanisation avec des énergies fossiles et de plus en plus en traction animale, ou manuellement, pour atteindre progressivement un niveau 1 de résilience (low tech et matériels industriels d'une longévité d'autonomie supérieure à 20 ans), et un niveau 2 de résilience (sans énergies fossiles directement ou indirectement).

4 Nous incluons aussi ici dans le terme « Forêt nourricière » les concepts intitulés : forêt comestible, jardin-forêt, forêt fruitière, etc.

- Choisir des critères « résilients » de sélection de plantes et d'arbres comme évoqué dans l'activité « Pépinières & Multiplications végétales ». Une priorité est donnée aux expérimentations d'arbres à fruits à coques, comme des amandiers et noisetiers, adaptés au territoire et à son évolution climatique supposée.
- Échanger, troquer ou vendre les surplus non consommé par les usagers de la ferme et non-stocké, en priorité aux usagers de la ferme et aux habitants du territoire.

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Forêts nourricières » :

- S'assurer que la production soit bien stockée, ou vendue, ou échangée contre des biens ou des services utiles à l'activité, ou à une autre activité de la ferme
- Entretenir les partenariats existant de l'activité et en développer de nouveaux.

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Création de petites clairières pour forêt nourricière reliées à la ferme par des chemins accessibles au moins en brouette
- Débroussaillage des lisières et orées de bois là où il est prévu d'introduire des espèces nourricières en gradins.
- Délimiter et entretenir les espaces réservés aux forêts nourricières dans le domaine de la ferme :
 - Un espace expérimental protégé dans le périmètre « haute-clôture » (en bordure de la forêt qui borde la route au dessus de la ferme)
 - Des espaces non-protégés, en situation réelle de sa destination finale, en bordure de l'espace sauvage (zone permacole n°3), Les lisières de forêts et des clairières (existantes ou créées). NB : Non-protégé des espèces sauvages, mais sur le domaine de la ferme, ils doivent quand même être protégés des équidés et des ovins (les parcours de poules, eux, sont possibles).

La réalisation de Forêts nourricières pour le territoire :

Planter des arbres fruitiers maintenant et partout où c'est encore possible avant la désertification urbaine, chimique ou climatique nous apparaît comme

un enjeu vital pour notre autonomie alimentaire et celle des générations futures.

Lorsque que les usagers et les partenaires (professionnels ou amateurs) de la ferme d'apprentissage auront acquis une certaine expérience,

lorsque les forêts nourricières de la ferme seront fonctionnelles et seront estimées comme un exemple concluant,

et lorsque les pépinières de la ferme ou de ses partenaires auront un stock suffisant à diffuser de plantes testées sur la ferme ou sur le territoire et donc supposées adaptées au milieu local et au changement climatique,

alors nous souhaiterions pouvoir proposer des prestations de réalisation de Forêts nourricières pour :

- Les particuliers : sur des terrains de résidences principale ou secondaires, sur des parcelles de forêts privées
- Les collectivités publiques : en lisière de forêts communales ou domaniales, en clairières, en bord de pistes, sur des parties de parcelles forestières non-exploitable par les engins mécanisés, ainsi qu'autour des bergeries d'estive, des refuges touristiques, des ruines d'anciens hameaux et au bord des chemins de randonnées et des points d'eau de source pour que les usagers (randonneurs, bergers, gardiens de refuge, chasseurs, cueilleurs de champignons, etc...) puissent participer à l'entretien de petites forêts nourricières publiques grâce à des panneaux pédagogiques et s'en nourrissent avec émerveillement durant leur étape sur place.

Une Forêt nourricière publique pour le territoire, c'est aussi une forêt nourricière pour la faune et la flore sauvages et pour rétablir une biodiversité face à la monoculture de résineux par l'agro-industrie, privée ou gouvernementale.

L'autosuffisance en forêt :

Les forêts sont le biotope originel des humains. Elles leurs sont naturellement nourricières pour peu que la biodiversité y soit réellement préservée et que les humains ré-apprennent à s'y comporter et à interagir en harmonie avec toutes les espèces vivantes.

Nos ancêtres nomades entretenaient déjà sur des lieux d'étapes où ils repassaient plusieurs fois selon les saisons, des espaces de « forêts

nourricières » et parfois même des espaces de cultures semi-sauvages, par exemple des céréales.

Nous estimons que les nouvelles générations de paysans permacoles trouveront des utilités physiologiques, sociales et culturelles à un apprentissage de la (sur)vie en autosuffisance périodique et nomade dans des espaces naturels forestiers et montagnards, ce qui inclut l'apprentissage de la chasse, de la pêche et de la cueillette d'espèces sauvages.

La ferme et ses usagers et partenaires peuvent donc accueillir ou co-organiser des immersions entre amis, ou des stages « professionnels » de bushcraft, d'autonomie, de nomadisme et de survie en pleine nature, de « ré-ensauvagement », d'archéologie expérimentale⁵, etc.

Il s'agit d'apprendre et transmettre l'art d'observer pour comprendre les comportements des espèces vivantes sauvages afin de les préserver mais aussi afin de pouvoir se nourrir avec les ressources de la forêt en cas de nécessité : cueillette de champignons, de plantes, de fruits sauvages, chasse (notamment à l'arc) et pêche (mais que en « no kill » parce que dans la Drôme, il n'y a plus assez d'eau et de poissons).

Il s'agit aussi d'apprendre et transmettre l'art de la vie nomade et de savoirs de peuples premiers en organisant des immersions dans des milieux sauvages et en apprenant collectivement à se déplacer, à se nourrir et à s'abriter dans les montagnes et les forêts, par n'importe quelle saison, en groupes de dizaines de personnes de tous les âges.

Nous plaçons toutes ces activités d'apprentissage de l'autosuffisance en forêt dans notre activité « Forêts nourricières » parce que nous souhaitons leur donner aussi un rôle de contribution active à la biodiversité et à la résilience alimentaire d'un territoire.

En effet, les pérégrinations de ces activités, ainsi que celles des randonnées sportives ou touristiques peuvent se dérouler, lors de leurs étapes, avec une pratique de semer, de planter, de récolter, de faire des greffes sur fruitiers sauvages et de prendre soin des arbres, afin de contribuer à la réalisation et au développement de nombreuses forêts nourricières (semi-)sauvages, disséminées sur le territoire local, dans les propriétés publiques et privés qui le souhaitent.

Nous pensons que cela peut être un héritage positif et utile à léguer aux générations futures d'humains et d'espèces sauvages.

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Arch%C3%A9ologie_exp%C3%A9rimentale

L'activité d'Autosuffisance en forêt est aussi une manière ludique d'explorer, de cartographier, de répertorier l'environnement utile aux transitionneurs et aux transitionneuses :

- découvrir les ruines et les traces d'aménagements des Anciens. Une démarche amatrice d'« archéologie paysanne » permet d'enquêter, d'imaginer et de s'inspirer des usages des espaces de vie et de production de nos ancêtres sans pétrole.
- découvrir des points d'eaux et de flore comestible sauvage, des micro-climats, des sites d'étapes et de refuges potentiels, autant d'emplacements possibles pour créer des forêts nourricières semi-sauvages pérennes,
- découvrir des chemins et des pistes carrossables, utilisables à vélo chargé, à cheval ou avec des ânes et des mules, autant d'itinéraires optimums pour aller visiter sans voitures et par la forêt nos voisins et proches sur le territoire local.

À propos de notre impact :

La cueillette de plantes sauvages, comme la chasse, est une prédation dans les écosystèmes naturels, et nous devons être très vigilants à maintenir, et même à développer, la biodiversité malgré notre présence en milieu naturel.

Il y a des millions d'Humains en France qui seront potentiellement en transition dans leurs futurs. Beaucoup de petits écosystèmes sauvages locaux ne pourront pas supporter des excès de cueillettes et de dégradations des sols dû à une surfréquentation d'« éco-touristes » ou de « néo-ruraux » en « reconnexion avec la nature ».

D'où l'importance de créer des forêts nourricières, privées et publiques, fréquentées ou quasi-sauvages, où les plantes sauvages seront favorisées, multipliées et protégées si nécessaire, par des personnes qui apprennent comment le faire.

Des cultures potagères ou maraîchères de Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) doivent aussi soulager la pression sur la flore sauvage en répondant à la demande des Humains.

Un lieu écologique recevant souvent de la visite et des stages, et a fortiori une ferme avec une activité agro-touristique aura beaucoup plus d'impact sur son environnement sauvage alentour qu'une petite ferme permacole familiale isolée.

C'est pourquoi, sur le domaine forestier de la ferme du moulin de Ravel, les cueillettes de plantes sauvages ont lieu à des moments et sur des lieux précis, et dans des quantités déterminées par la personne responsable de l'activité « Forêts nourricières », qui gèrera la cartographie des plantes et qui fera de son mieux pour multiplier les plus demandées et protéger les plus rares.

De même, sur tout le territoire local, les usagers de la ferme sont priés de ne pas prélever de plantes sauvages sur un espace où leur population est en dessous d'un seuil régénératif et d'abondance. C'est à l'utilisateur de se renseigner auprès de personnes qui ont cette connaissance. Dans le doute, que ce soit sur des parcelles publiques ou privées, on ne cueille pas de plantes et fleurs sauvages, on observe, on prend des notes et des photos, et on ne goûte que quelques feuilles sans tuer la plante.

Petit élevage d'abeilles

Faire de l'apiculture.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Élevage d'abeilles » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Réaliser des ruches de biodiversité et de conservation, pour la sauvegarde d'espèces rustiques ou semi-sauvages, pour la sauvegarde et la transmission de savoir-faire et d'aménagements de ruches anciens (avec des équipements et des produits d'avant l'ère des énergies fossiles).
- Utiliser les ruches et leurs abeilles comme auxiliaires de production permacoles (réparties dans les parcelles de vergers, de potagers et de forêts nourricières pour favoriser la pollinisation)
- Planter massivement de plantes mellifères pérennes et vivaces avec des floraisons le plus tôt et le plus tard possible tout au long de l'année (car les changements climatiques les font sortir souvent trop tôt) là où c'est possible sur le domaine et sur le territoire local avec les voisins.
- Et enfin, une fois la récolte effectuée seulement après l'hiver, lorsque la production est suffisante, vendre du miel pour financer d'abord les coûts de l'activité (s'il n'y a pas eu d'autres financements et donations), puis fournir équitablement en miel les participants à l'activité, puis troquer ou vendre le reste aux usagers de la ferme puis aux habitants du territoire.

- Rechercher, tester, équiper, maintenir des protections écologiques, locales et résilientes contre les parasites et les prédateurs (ex : le frelon asiatique).
- Rechercher, entretenir et développer des partenariats variés avec les acteurs apicoles régionaux : prestations diverses dans les deux sens, mutualisations de matériels, trocs de biens, échanges de services, partages d'exploitation et de récoltes, élevage et garde partagés d'animaux, etc.

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Élevage d'abeilles » :

- S'assurer que la production soit bien stockée, ou vendue, ou échangée contre des biens ou des services utiles à l'activité, ou à une autre activité de la ferme
- Entretenir les partenariats existants de l'activité et en développer de nouveaux.

NB : Le gérant de l'activité a pour objectif prioritaire d'élaborer des partenariats autour de la responsabilité partagée des animaux. Il faudra anticiper l'absence soudaine de gérant, il faudra que l'activité puisse tourner à minima et surtout que les animaux soient pris en charge grâce à des partenariats et des accords avec leurs (co-)propriétaires.

Idéalement : les propriétaires légaux des animaux sont des partenaires locaux qui en ont la responsabilité lorsqu'il n'y a personne de disponible à la ferme d'apprentissage qui héberge leurs animaux), au pire l'intendant de la ferme peut prendre un relais, mais cela doit être exceptionnel.

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Délimiter et aménager différents emplacements de ruches sur le domaine
- Construire et installer de multiples modèles de ruches
- Installer des essaims d'abeilles rustiques plutôt que productives

Petit élevage de volailles

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Élevage de volailles » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Concevoir, aménager et entretenir des petits élevages de poules et canards rustiques et de pigeons-voyageurs dressés (Pigeon-Biset), permettant de subvenir aux besoins d'un équivalent de 70 usagers en œufs et en viande de volaille
- Collecte, compostage et réutilisation d'engrais de fiente pour les cultures.
- Vente d'œufs et de volailles sur pied
- Organiser des autoformations sur le thème : « tuer, transformer, saler/conservé, cuisiner son poulet/canard/pigeon soit-même »
- Rechercher, entretenir et développer des partenariats variés avec les acteurs agricoles et les artisans locaux : prestations diverses dans les deux sens, mutualisations de matériels, trocs de biens, échanges de services, partages d'exploitation et de récoltes, élevage et garde partagées d'animaux, etc.
- Utiliser des moyens et des méthodes de production, de transformation et de stockage qui permettent de cultiver avec de moins en moins de mécanisation avec des énergies fossiles, pour atteindre progressivement un niveau 1 de résilience (low tech et matériels industriels d'une longévité d'autonomie supérieure à 20 ans), et un niveau 2 de résilience (sans énergies fossiles directement ou indirectement).

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Élevage de volailles » :

- S'assurer que la production soit bien stockée, ou vendue, ou échangée contre des biens ou des services utiles à l'activité, ou à une autre activité de la ferme
- Entretenir les partenariats existants de l'activité et en développer de nouveaux.

NB : Le gérant de l'activité a pour objectif prioritaire d'élaborer des partenariats autour de la responsabilité partagée des animaux. Il faudra anticiper l'absence soudaine de gérant, il faudra que l'activité puisse tourner à minima et surtout que les animaux soient pris en charge grâce

à des partenariats et des accords avec leurs (co-)propriétaires.
Idéalement : les propriétaires légaux des animaux sont des partenaires locaux qui en ont la responsabilité lorsqu'il n'y a personne de disponible à la ferme d'apprentissage qui héberge leurs animaux), au pire l'intendant de la ferme peut prendre un relais, mais cela doit être exceptionnel.

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Aménagement de parcours tournant avec des sous-bois et sous vergers.
- Poulailers mobiles.

Petit élevage de moutons

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Élevage de moutons » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Concevoir, aménager et entretenir un petit élevage d'ovins permettant de subvenir :
 - aux besoins d'un équivalent de 70 usagers en viande de mouton
 - à des besoins d'autres activités dans l'écosystème du domaine (par exemples : Laine pour feutres, vêtements, isolations de bâtis, graisse pour les cuirs,...
 - à des besoins d'une économie locale et de ses artisanats locaux.
- Rechercher, entretenir et développer des partenariats variés avec les acteurs agricoles et les artisans locaux : prestations diverses dans les deux sens, mutualisations de matériels, trocs de biens, échanges de services, partages d'exploitation et de récoltes, élevage et garde partagées d'animaux, etc.
- Utiliser des moyens et des méthodes de production, de transformation et de stockage qui permettent de cultiver avec de moins en moins de mécanisation avec des énergies fossiles pour atteindre progressivement un niveau 1 de résilience (low tech et matériels industriels d'une longévité d'autonomie supérieure à 20 ans), et un niveau 2 de résilience (sans énergies fossiles directement ou indirectement).

- Utiliser les animaux comme auxiliaire de cultures, tonte des herbes des vergers avant récoltes, des chemins d'accès, fumures
- Vente de bêtes sur pied
- Organiser des autoformations sur le thème : « tuer, transformer, saler/conserver, cuisiner son mouton soit-même »

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Élevage de moutons » :

- S'assurer que la production soit bien stockée, ou vendue, ou échangée contre des biens ou des services utile à l'activité, ou à une autre activité de la ferme
- Entretenir les partenariats existant de l'activité et en développer de nouveaux.

NB : Le gérant de l'activité a pour objectif prioritaire d'élaborer des partenariats autour de la responsabilité partagée des animaux. Il faudra anticiper l'absence soudaine de gérant, il faudra que l'activité puisse tourner a minima et surtout que les animaux soient pris en charge grâce à des partenariats et des accords avec leurs (co-)propriétaires.

Idéalement : les propriétaires légaux des animaux sont des partenaires locaux qui en ont la responsabilité lorsqu'il n'y a personne de disponible à la ferme d'apprentissage qui héberge leurs animaux), au pire l'intendant de la ferme peut prendre un relais, mais cela doit être exceptionnel.

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Des abris et bergerie
- Des clôtures fixes en périphérie du domaine, notamment sur des parcelles boisées pâturables à éclaircir des résineux.
- Des points d'eau hors gel et des abris
- Une clôture électrique solaire autonome des bâtiments.

Petit élevage d'ânes ou mules

Les ânes et les mules sont depuis quelques millénaires des précieux auxiliaires de la production et de la vie quotidienne paysannes dans les pays montagneux

et secs, comme le Diois (ou comme le sera probablement la moitié sud de la France après 2050).

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Élevage d'ânes ou mules » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Accueil (en mixité avec des moutons) d'ânes et de mules en partenariat avec des éleveurs et des propriétaires locaux d'équidés
- Collecte et transmission de savoirs utiles et organisation d'activités de production et de stages d'apprentissage pour que les AP de la ferme puissent pratiquer des soins, des dressages et des conduites des animaux pour de multiples usages paysans et artisanaux
- Organisation de services aux particuliers ou aux organismes publics ou privés pratiquant :
 - du transport bûché de récoltes, de bois et de matériels (dont des bagages pour des balades touristiques)
 - de la traction animale de véhicules et d'engins agricoles
 - du débardage de bois
 - du « débroussaillage » par pâturage ponctuel
- Mise en place et entretien de multiples parcs de pâtures avec des clôtures électrifiées ou robustes, fixes ou mobiles
- Mise en place de pâturages tournants évitant le surpâturage et contribuant à la régénération des sols et des végétaux), en troupeau mixte avec les moutons sur les pâtures périphériques (contribuant relativement à leur protection contre les loups et les chiens errants).
- Construction et entretien d'abris pour des équidés et pour les matériels et les opérations diverses de l'activité
- Fauche de foins et constitution de meules de foin traditionnelles pour y amener nourrir les bêtes en hiver (afin d'apprendre à stocker et à nourrir les animaux sans déplacer et centraliser le fourrage dans des granges à foin à construire et à entretenir)
- Accueil ponctuel d'équidés (ânes, mules, chevaux) lors de nuits d'étapes de balades touristiques équestres dans la région

Rôles prioritaires de la Gérance de l'activité « Élevage d'ânes ou mules » :

- S'assurer que la production soit bien stockée, ou vendue, ou échangée contre des biens ou des services utiles à l'activité, ou à une autre activité de la ferme
- Entretenir les partenariats existants de l'activité et en développer de nouveaux.

NB : Le gérant de l'activité a pour objectif prioritaire d'élaborer des partenariats autour de la responsabilité partagée des animaux. Il faudra anticiper l'absence soudaine de gérant, il faudra que l'activité puisse tourner à minima et surtout que les animaux soient pris en charge grâce à des partenariats et des accords avec leurs (co-)propriétaires.

Idéalement : les propriétaires légaux des animaux sont des partenaires locaux qui en ont la responsabilité lorsqu'il n'y a personne de disponible à la ferme d'apprentissage qui héberge leurs animaux), au pire l'intendant de la ferme peut prendre un relais, mais cela doit être exceptionnel.

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Des clôtures fixes en périphérie du domaine, notamment sur des parcelles boisées pâturables à éclaircir des résineux.
- Des points d'eau hors gel et des abris
- Une clôture électrique solaire autonome des bâtiments.

Activités d'Artisanats en Low Tech

Ce champ d'activités regroupe des activités productrices d'aménagements, de services, d'objets et d'équipements, si possible en Low-Tech, nécessaires à la vie quotidienne et aux différentes activités de la ferme permacole.

Il est plus que probable que le domaine n'ait pas la capacité d'accueil ni les moyens pour pratiquer la totalité de ces activités en même temps ou en permanence.

C'est pourquoi nous invitons les apprentis-paysans à tisser des liens, des échanges et des partenariats de partage d'espaces, de production ou de formation avec des acteurs professionnels ou amateurs dans la région qui pratiquent déjà tout ou partie de ces artisanats.

Nous espérons que les chantiers d'aménagement de ses activités d'artisanat seront réalisés pour satisfaire les besoins du domaine de la ferme et que leur gestion quotidienne sera ensuite remise à l'intendance et aux usagers.

Parallèlement, nous espérons que les AP pourront rejoindre ou créer des prestataires de services « professionnels » locaux pour réaliser ces activités pour les besoins des habitants et des collectivités du territoire local où les AP s'installeront dans le futur.

Captation de sources et accès à l'eau potable

L'eau, c'est la vie...

Nous pensons qu'il est très important pour un AP d'apprendre à rechercher, à aménager, à relier, à protéger, à maintenir et réparer des sources et des points de captage d'eau potable sur des terrains agricoles, forestiers ou montagnards.

Actuellement, la ferme n'est pas relié au réseau d'eau communal et elle est alimentée par une source généreuse ...mais lointaine (plus de 600m, au tracé imprécis, traversant sous une route et sous un ruisseau important...).

L'ensemble de l'aménagement et de la maintenance de la captation de la source et du réseau de distribution de l'eau potable est entièrement à la charge de l'association.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

Cette installation nécessite des protections contre les animaux sauvages, de l'entretien et des développements pour acheminer l'eau nécessaire aux usagers, aux animaux et aux cultures.

Parallèlement, il est nécessaire de penser aux prochaines générations en recherchant et en aménageant d'autres sources captées (il y a au moins trois résurgences plus proches de la ferme) ou des puits, afin que le domaine ne dépende pas entièrement d'une source lointaine et donc potentiellement fragile et coûteuse, voir impossible à entretenir dans le futur.

Dans l'idéal, les aménagements de captation de sources réalisés doivent permettre à leur surplus d'alimenter des mares ou des abreuvoirs en aval pour la faune domestique et sauvage.

L'activité inclut aussi l'expérimentation de systèmes de filtrage auto-construit avec des matériaux locaux pour rendre potable des eaux de pluie, de ruisseau ou de résurgences de ruisseau.

Traitement et recyclage des eaux usées

Actuellement, la ferme dispose d'une fosse septique pour ses neuf (!) toilettes à eau et ses eaux de cuisines et sanitaires.

A terme, ce système doit disparaître, sauf pour l'espace des gîtes touristiques où les toilettes à eau peuvent rester disponible (jusqu'à ce que cela coûte trop cher à maintenir) mais comme une option à côté de toilettes sèches.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité consiste à :

- Réaliser dans tous les endroits nécessaires (logements, ateliers, campings,...) des toilettes sèches (avec l'option réserve d'eau de pluie collectée pour se laver sans papier toilette)
- Aménager des systèmes d'assainissement écologiques des eaux usées grises en phytoépuration ou en pédo-épuration pour la sortie de tous les points d'eau des habitats, caravaning, camping et des ateliers.
- Aménager des systèmes pour recycler et acheminer une partie des eaux grises pour l'irrigation de certaines cultures.

Accès à l'eau pour les cultures et les animaux

Une fois repérés les parcours de l'eau sur le domaine, il est nécessaire de créer des aménagements pour utiliser des eaux de ruissellement, des sources et des résurgences proches des ruisseaux.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Créer des citernes pour faire des réserves d'eau pour les abreuvoirs, les mares, les vergers et les cultures menacées pendant les sécheresses.
- Aménager une récupération des eaux de pluie depuis les toitures d'abris à bois et de bâtis d'exploitation vers des citernes.

- Capturer l'eau des résurgences proches de ruisseau et utiliser des pompes béliers, ou faire des petits forages de 7 mètres max avec une pompe manuelle, pour remonter l'eau vers des citernes menant aux mares et aux abreuvoirs.
- Réaliser des canaux et des conduites vers des points d'eau et des abreuvoirs proches des animaux
- Creuser des minimares de test puis aménager des mares de biodiversité, si possible des duos de deux en série où seule celle en aval est accessible aux gros animaux sauvages.
Les mares devront être le plus résilientes et durables possibles (ex : pas de bâches plastiques), l'objectif est de tester des techniques et des matériaux locaux reproductibles par des générations futures sans pétrole (ex : en maçonnerie et couches d'argile tassée) et si possibles reliées à des sources, résurgences ou dérivation (et reversement) depuis (et dans) un ruisseau.
- Créer des baissières à partir des talwegs sur des lignes de dénivelé où des arbres et arbustes fruitiers seront plantés
- Dégager, débroussailler et curer les obstacles, maintenir les murets des Anciens dans les fonds des talwegs pour éviter les inondations et les débordements événementiels et l'empierrement des champs

Coupe et stocks de bois

Apprendre à faire son bois de chauffage, c'est essentiel pour voir (venir) l'hiver différemment.

L'activité comprend la production de bois de chauffage et de construction et des services autour de la coupe de bois.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Coupe et stocks de bois » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Organiser des chantiers de coupe et de débitage de bois de chauffage dans la forêt du domaine,
- Fournir tout l'hiver, aux apprentis-paysans participant à l'activité, du bois de chauffage « à prix coûtant » (c'est à dire gratuit après avoir payé tous les coûts de production, d'entretien d'outils, et les amortissements

d'investissements et équilibré le budget financier de l'activité).

NB : les apprentis-paysans doivent produire leur part en stère de bois pour prendre l'équivalent dans un stock sec d'il y a deux ou trois ans.

- Aménager des espaces de stockage et de séchage du bois depuis la forêt jusqu'aux foyers de la ferme
- Vendre à un juste prix du bois de chauffage aux AP résidents qui auront choisis de ne pas faire leur bois pour le prochain hiver
- Vendre du bois au tarif normal du marché à des particuliers sur le territoire local, mais en priorité aux clients de l'activité Accueil à la ferme (gîtes, camping, etc.) et toujours avoir un stock de disponible pour eux. Ensuite priorité aux éventuelles commandes des voisins sur le territoire.
- Produire pour des besoins de bois de construction de la ferme ou de partenaires : poteaux pour les clôtures, planches et poutres pour des abris, préaux, hangars, habitats légers ou pour de la rénovation et isolation.
- Lorsque les AP en ont les moyens et les compétences, proposer la vente de services autour du bois sur le territoire ou travailler pour des entrepreneurs locaux, ou effectuer des échanges d'autres services utiles à l'activité ou à d'autres activités de la ferme ou de ses partenaires, par exemples :
 - Prestations de services de coupe/transport/stockage de bois de chauffage pour les vendre aux habitants du territoire local n'ayant pas la possibilité d'exploiter leur droit d'affouage communal, ou leurs parcelles de forêts.
 - Prestations de services d'élagage, débroussaillage, broyage, compostage.

Production électrique

La houille blanche reste de la houille. À nous de voir si elle nous aide pour une Transition ou si elle nous en empêche.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Production électrique » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

Objectifs :

- Produire et distribuer à la ferme de l'énergie électrique de la manière la moins dépendante possible des conditions contractuelles, tarifaires et technologiques des grandes organisations privées et gouvernementales. Notamment :
 - Vendre « à prix coûtant » l'électricité aux usagers de la ferme.
 - Disposer d'électricité à la ferme même s'il y a des coupures plus ou moins longues du réseau national.
- Fournir assez d'électricité pour les besoins « minimum » de la ferme et de ses usagers en : éclairage des bâtiments, eau chaude sanitaire, machine à laver et petites machines-outils, informatique pour l'accès aux informations et aux communications de l'Internet...
- Apprendre à gérer personnellement sa descente énergétique et son rationnement en électricité dans sa vie quotidienne, à son rythme et sans interférer sur les autres usagers (avec l'option de pouvoir choisir de ne pas utiliser de stockage sur batteries et donc de vivre sans électricité photovoltaïque la nuit)
- Simplifier la comptabilité des consommations et des participations financières des différents usagers de la ferme pour les administrateurs et les intendants.
- Utiliser les technologies photovoltaïques dans un premier temps, puis installer progressivement des micro-installations hydro-électriques en Low-Tech, notamment pour les besoins de base en éclairage des bâtis.

Aménagements prioritaires à réaliser :

- Créer des modules de petits (sous-)réseaux électriques locaux : un par espace privatif de logement occupé par un AP Gérant d'activité et un par atelier ou dépendance occupé par une activité avec son propre budget.
- Chaque module doit pouvoir être autonome des autres et avoir sa production électrique photovoltaïque avec son lot de panneaux solaires et de batteries, afin que chaque usager puisse adapter et rationner sa consommation en fonction de sa production et ensuite de ses besoins prioritaires.
- Un module de sous-réseau spécial géré par l'intendance doit assurer les éclairages minimum d'urgence et de sécurité dans les bâtis, qui aura son

propre parc de batterie et qui sera à terme alimenté avec des micro-installations hydro-électriques locales.

- Poser des panneaux photovoltaïques sur les toits de la ferme et de ses dépendances dont l'orientation est adaptée et les relier aux différents modules de petits (sous-)réseaux.

Les panneaux photovoltaïques de modules qui ne sont pas utilisés par des usagers doivent pouvoir être redirigé (ou débranché et rebranché) pour être utilisé par d'autres modules de sous-réseau, notamment le réseau de l'intendance.

Financement de l'activité :

Des contributions de la part des usagers (que ce soit un particulier ou une activité de la ferme avec son budget) seront demandées au prorata de leur consommation et/ou de leur durée d'utilisation du service afin de :

- Financer le coût des installations de production. Celles-ci sont d'abord financées par un prêt à taux zéro de particuliers partenaires qui est à rembourser avant 10 ans.
- Financer l'entretien, les réparations et les amortissements des matériels
- Financer le renouvellement des batteries par ceux qui utilisent des batteries

La recherche d'autre financement privé ou public est bienvenue.

Production d'eau chaude sanitaire

La production à la demande d'eau chaude sanitaire est un « luxe simple » que nombre d'entre nous espèrent garder le plus longtemps possible...

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Installer et maintenir un réseau de plomberie d'eau chaude sanitaire dans le corps principal de la ferme alimentant les espaces de logement et certains ateliers.
- Installer et maintenir un chauffe-eau électrique isolé alimenté le jour par des panneaux photovoltaïques, avec peu ou pas de batteries.

- Installer et maintenir un chauffe-eau à bois d'appoint pour les longues successions de jours sans soleil et les périodes de grande affluence d'usagers sur place.

Et quand toute cette plomberie et ces technologies deviendrons trop chères à maintenir : fournir des casseroles d'eau à poser sur les cuisinières à bois et des baignoires pour tremper les cow-boys et les mule-girls et faire leur vaisselle !

Éco-rénovations et réalisation de bâtis

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Éco-rénover (**écologiquement** ET **économiquement**) des bâtiments existants pour améliorer leurs économies d'énergies, leur confort, leur ergonomie, et leurs capacités d'accueil et de travail :

Aménagements intérieurs, isolation, insonorisation, dépendances, ombrières, préaux, terrasses, toitures, puis de lumières, portes et fenêtres, maçonnerie de conduits de cuisinières et poêles à bois, etc.

- Réaliser des nouveaux Bâtiments d'Exploitation Réversibles et des Habitats Réversibles, élaborés démonstrativement avec des matériaux locaux ou régionaux.

Cela fait parti des objectifs pédagogiques pour répondre aux besoins futurs des néo-paysans de travailler à l'abri et de se loger au plus proche de leurs cultures et de leurs animaux de ferme lorsqu'ils n'ont pas la possibilité d'utiliser des bâtis existants.

- Construire des Cuisinières-poêles de masse de type « rocket stove ».

L'installation de cuisinières à bois en fonte industrielles a été nécessaire pour commencer le projet en réduisant les coûts énergétiques du chauffage électrique et de la cuisson, mais à terme il serait souhaitable d'avoir des exemples dans le domaine d'équipements plus résilients que les habitants puissent construire localement et dupliquer.

Des poêles et cuisinières de type rocket stove de masse devraient remplacer des équipements en fonte/acier ne fonctionnant qu'à bûches

afin de pouvoir brûler facilement du Pin Sylvestre et du Pin noir, en abondance sur le domaine et le territoire.

- Réaliser des couvertures de toits en chaume local ou en ardoise régionale afin de tester des alternatives futures aux tuiles cuites, ou aux plaques de fibro-ciment, de tôle ondulée et de bac acier.

Réalisation et réparation d'outils

La fabrication, l'entretien et la réparation, en Low-Tech, d'objets de la vie quotidienne et d'outils agricoles, forestiers et artisanaux pour accompagner notre descente énergétique.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Réalisation et réparation d'outils » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Accueillir et de co-organiser des stages et des ateliers temporaires ou durables, avec des partenaires locaux, pour équiper les AP et les usagers de la ferme d'outils et d'objets utiles du quotidien, durables, locaux et écologiques.
- Mettre en place une micro-forge et poste à souder pour les réparation et confection d'outils.
- Produire et conserver des produits ménager avec des fournitures naturelles sur place
- Réaliser des moulins manuels
- Produire localement du charbon actif et de la céramique et des objets pour tester (en dehors des labos) et pour filtrer l'eau potable par gravité, et leurs structures d'installation facile dans les habitats et les sources
- création, entretien et réparation locales d'outils paysans variés⁶
- création de pressoirs pour jus et huiles et d'outils et d'énergies en low tech au service des habitats et de la production locale
- Fabrication d'objet divers en vannerie, tels que des paniers et hottes.
- Fabrication de poteries paysannes :

6 En s'inspirant d'exemples comme : <https://latelierpaysan.org> <https://la-frontiere.fr>

- Tester des aménagements d'irrigation par jarre (poterie poreuse ou ollas) ou par tuyaux en poterie enterrés.
- Tester la confection et l'usage de poteries de conservation, notamment en lactofermentation, pour remplacer à terme les bocaux de conservation en verre avec couvercles de métal.

Confection et réparation de vêtements

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Confection et réparation de vêtements » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Co-organiser des ateliers ponctuels ou des stages, avec des partenaires locaux, à la ferme ou chez eux, pour confectionner et réparer des vêtements et des équipements vestimentaires utiles, durables, locaux et écologiques pour les AP et les usagers de la ferme.

Si possibles les matières premières utilisées doivent être produites par la ferme ou par des partenaires locaux.

- Les ateliers privilégieront l'usage du cuir, de la laine et des fibres naturelles pour des activités variées : Métiers à tisser, teinture naturelles, confection de feutre, tannerie des peaux de l'élevage ou de la chasse, travail du cuir (chaussures, tabliers, ceintures et gants de travail), réparations de cordonnerie et de couture, etc.

Réalisation d'espaces de transformation et de conservation

La transformation, la conservation et le stockage des aliments à la ferme est un enjeu majeur de l'autonomie.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Réalisation d'espaces de transformation et de conservation » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Réaliser, pour les mettre à disposition des activités qui en ont besoin, des espaces de cuisines et de transformation, adaptés à des méthodes

variées (ex : lactofermentation, séchage solaire de fruits secs, four à pain traditionnel, cuisinières et fours de type-rocket stove, fumage, salaison, etc).

Organiser des chantiers participatifs pour réaliser ces espaces en mutualisant les moyens et les espaces entre les activités concernées, puis en remettre l'entretien et la gérance à l'Intendance ou à un Gérant d'activité volontaire.

- Aménager les espaces avec de bonnes conditions sanitaires et des équipements traditionnels ou en low-tech pour permettre aux usagers de pratiquer et d'apprendre ces activités de la manière la plus artisanale et résiliente possible, tout en ayant la possibilité d'utiliser aussi des méthodes et outils industrielles si la sauvegarde de récoltes et de surplus de la ferme sont en jeu.
- Co-organiser avec des partenaires et d'autres activités et usagers de la ferme des opérations de tests complets de transformation et de conservation, notamment de :
 - fruits et légumes secs en séchoir-solaire,
 - fruits et légumes en lacto-fermentation,
 - salaison, séchage, fumage des viandes de moutons, volailles et gibiers
 - séchage et stockage des fruits à coque et des céréales dans de bonne condition
 - pressage pour l'huile de plantes oléagineuse et de noix et amandes
 - confection de pain au levain à la ferme qui dispose d'un ancien four à pain à rénover
 - préparations, macérats d'huiles essentielles de plantes aromatiques et médicinales, et stage de distillerie d'alcool médicinal et de fruits avec un partenaire externe professionnel.
- Collecter et mettre à disposition les matériels nécessaires pour la transformation et pour la conservation, adaptés aux différentes méthodes de conservation pour les contenants de stockage (tonneaux, poteries, pots de verre, coffres en bois ou en métal, etc.).

Réalisation d'espaces de stockage

De nombreuses activités paysannes ont besoin d'espaces de stockage.

Feuille de route de l'activité et de sa Gérance

L'activité « Réalisation d'espaces de stockage » a une gérance et un budget à équilibrer pour effectuer les missions suivantes :

- Réaliser des équipements et des aménagements d'espaces de stockage dans les bâtis de la ferme, dans des conditions variées, en fonction des besoins des denrées (ex : froid et sec, froid et humide, chaud et sec, hors gel ou pas, etc), ainsi que la confection des contenants adéquates.

Les espaces existants possibles à aménager et les espaces d'entrepôts à créer nécessitent de mutualiser les chantiers participatifs, les moyens et les espaces entre les activités concernées, et d'être entretenus et gérés ensuite par l'intendance ou par un Gérant d'activité volontaire.

Cela concerne la création d'abris bois jusque dans la forêt du domaine, de caves semi enterrées, d'aménagements de celliers, de caves, de greniers et combles, de nouveaux préaux, hangars, silos, granges à foin/paille/chaume, etc.

Activités de l'Intendance des Communs

L'Intendance des Communs, c'est un peu les « services publics » de la ferme.

Tous les usagers sont invités à y participer d'une manière ou d'une autre pour que le bateau continue à au moins flotter au dessus de l'eau...

Les multiples activités de ce pôle sont sous la gérance globale de l'intendance. Mais cette dernière (surtout lorsque c'est une personne seule sans binôme) a besoin d'autres AP, d'associés, de partenaires, (voir de prestataires externes s'il y a urgence) pour s'emparer de la responsabilité de certaines de ces activités.

L'objectif est que tous les apprentis-paysans résidents aient au moins une mission de service pour les Communs dans leur contrat moral.

Comme tout service public, il repose sur les contributions de ses usagers ou d'autres services publics, et les associés et notamment les administrateurs collégiaux doivent rechercher à financer les services des communs par :

- un prélèvement sur les bénéfices effectués par les autres activités de l'association
- des dons de particuliers
- des aides publiques

La transmission des savoirs

L'activité de l'intendance dite « Transmission des savoirs » s'applique à constituer une médiathèque avec un important fonds documentaire pour la ferme d'apprentissages sur tous les thèmes de la Transition écologique résiliente, de l'adaptation radicale et des savoir-faires de nos ancêtres d'avant la suprématie des énergies fossiles.

Elle met à jour le document Ressources documentaires pour les activités qui en première Annexe de cette présentation, ainsi qu'une version plus complète (car ce document ne liste pas des médias traitant d'activités qui ne sont pas prévues à la ferme).

Elle effectue aussi une collecte d'informations à relire avant de les conseiller, elle gère une bibliothèque avec des vrais livres en papier à emprunter à la ferme ou bien avec les versions numérisées de livres et documents et au moins un poste informatique pour les consulter.

L'activité « Transmission des savoirs » a pour objectifs :

- l'aménagement et la gestion d'un espaces d'études de la ferme d'apprentissage :
un lieu convivial de consultation et d'échanges des savoirs et de loisirs culturels calmes, des bureaux avec des services de bureautique et informatique (ordinateurs, imprimantes...), bibliothèque et médiathèque de Transition ;
- La collecte et la diffusion des propositions de chantiers participatifs pédagogiques, de formations et d'enseignements permacoles et paysans par des organisations et des partenaires dans la région et au delà.
- l'organisation de la mutualisation et du prêt de fond documentaire de la ferme avec les voisins du territoire. La gestion du prêt sur place ou à emporter (en fonction des conditions des propriétaires des ouvrages), le remboursement et le rachat des pertes des ouvrages et médias ;
- La consultation du concept général, des cartes et des calques, des inventaires des écosystèmes sur le domaine, des plans des cultures, des

plantations, des aménagements de toutes les activités et leur mises à jour.

- La collecte des besoins des groupes d'activités en livres, revues et médias techniques, théoriques, philosophiques ; trouver des moyens d'en financer l'achat par l'association ou trouver des mécènes qui veulent bien mettre à disposition leurs fonds documentaires personnels ;
- l'organisation des postes de travail informatiques et les outils numériques de partage d'informations et de savoirs pour les habitants de la ferme

Savoirs : Tout ce qui n'est pas donné est perdu

L'observation de notre environnement naturel, géographique et social, les connaissances accumulées et l'analyse que nous en feront sont une des clés pour s'adapter aux territoires sur lesquels nous vivons et aux changements climatiques qu'ils vont subir dans les prochaines décennies.

Les usagers de la ferme sont invités à rassembler toutes les informations utiles à notre résilience locale, à les consolider, à les recouper grâce aux ressources disponibles et à les transmettre de la manière la plus pédagogique et simple possible.

La conservation et la transmission du savoir, actuellement largement numérisé et prisonnier des outils énergivores des nouvelles technologies est un enjeu majeur pour les générations suivantes. Il est nécessaire de laisser des traces écrites et orales et de refaire travailler nos mémoires pour arriver dans le futur à conserver et transmettre du savoir.

La gestion de l'eau

Maintenance des sources et des accès à l'eau potable

Vérifier régulièrement le bon fonctionnement, entretenir, réparer et répartir équitablement ou par priorités les accès à l'eau potable pour les usagers de la ferme.

Gestion du traitement et du recyclage des eaux usées

Vérifier régulièrement le bon fonctionnement, entretenir et réparer les installations et les équipements de traitement et de recyclage des eaux usées et des toilettes sèches.

Gestion de l'eau pour les cultures et les animaux

Vérifier régulièrement le bon fonctionnement, entretenir, réparer et répartir équitablement ou par priorités les accès à l'eau pour les cultures et les animaux.

La maintenance des bâtis

Le navire-école ne doit pas prendre l'eau et le gel, et cela nécessite périodiquement des chantiers plus ou moins importants qui ont besoin de nombreux usagers pour colmater les brèches.

Les bâtiments d'habitation, les dépendances, les espaces de stockage et de séchages du bois et de récoltes, leurs toitures et maçonneries ont besoin d'attention régulière.

L'intendance fera appel aux usagers pour s'impliquer dans des chantiers participatifs et fera éventuellement aussi appel à des artisans professionnels, si possible locaux.

La gestion des stocks de bois de chauffage et de bricolage

La gestion et la maintenance des stocks de bois de chauffage et de bricolage, leur répartition équitable ou par priorités entre les usagers, la définition de leurs emplacements réservés, en cycles de stocks en cours de séchages et de stocks qu'on peut prélever.

La gestion des installations électriques

La gestion et la maintenance des installations électriques.

La gestion de l'eau chaude sanitaire

La gestion et la maintenance de l'accès à l'eau chaude sanitaire

L'inventaire et la cartographie des écosystèmes

Observer à toutes les saisons et répertorier sur une carte les arbres et plantes existantes sauvages ou non, et celles qui seront ajoutées au fur et à mesure.

Il s'agit de bien localiser celles que l'on souhaite garder dans le concept permacole général selon leur fonctionnalités actuelles ou futures et de les protéger des débroussaillages, des cueillettes et des ânes et des moutons.

La gestion des chemins d'accès

Les paysans doivent pouvoir atteindre chacun des espaces exploités de cultures, de plantations, de pâtures, de débardage de bois, et de stockages, avec selon les besoins des chemins carrossables (pour tracteur, pick up, charrette à bras ou à traction animale) ou des sentiers large et peu pentu pour des brouettes et des ânes bâtés.

Plusieurs chemins d'accès sont donc à rénover, à créer, à débroussailler, à décaisser, à empierrer pour pouvoir ramener les récoltes et le bois.

Il sera aussi nécessaire de prévoir des corridors sans clôtures et sous haie pour que la faune sauvage puisse traverser le domaine.

La maintenance des clôtures de protection

En zone de montagnes boisées et sauvages, il est absolument nécessaire de protéger les cultures les plus exposées et les petits animaux de ferme (ici moutons et volailles) des sangliers, des cervidés, des chiens, des renards et des loups (pour les rapaces on lâche l'affaire... ce sera « Chicken run ! »).

Il y a donc un plan pharaonique **de construire et d'entretenir** des portails et une clôture grillagée de 2m de haut englobant des terrains assez étendus et diversifiés.

Les espaces à protéger sont : les lieux de captage d'eau de source, les potagers, des parcours de poules en lisière et sous-bois et des pâtures tournant pour un petit paquet de moutons (le reste des pâtures en extérieur ayant des ânes en guise de patous). Bref, la bagatelle d'environ un kilomètre de clôture grillagée haute...

Les clôtures de poteau « industriels » avec des grillages métallique ne sont pas une solution durable et écologique, et les usagers de la ferme sont invités à les remplacer progressivement après avoir expérimenté d'autres solutions, par exemple :

- Planter des arbres à côté de chaque poteau pour qu'ils deviennent des poteaux vivant (et éventuellement à couper en têtard de petit bois au dessus de 2 m) quand les premiers poteaux auront fait leur temps.
- Constituer des clôtures entièrement en bois (palissades, barrières tressées en vannerie, troncs de bois de chauffage ou d'œuvre empilés et en cours de séchage, etc.)
- Murets de pierres sèches

La gestion des compostages

La collecte et le traitement des matières organiques usagées des usagers et des activités de la ferme, afin d'en faire profiter les cultures ou les espaces de biodiversité.

Aménager des aires et des bacs de compostages proches de leurs sources avec un tri des matières selon leur durée et leur processus requis de compostage, et selon leur usages prévus à la fin du compostage.

Contribuer aux bonnes conditions sanitaires des lieux de vie quant à l'assainissement des déchets organiques (notamment des toilettes sèches des usagers).

Tous les usagers de la ferme produisant personnellement ou collectivement des déchets organiques sont invités à participer à cet activité d'une manière ou d'une autre.

La gestion d'outils et d'équipements mutualisés

Chaque activité de la ferme a besoin d'outils et d'équipements que l'association et ses partenaires s'efforcent de collecter (par des appels à don ou à prêt à usage) et d'entretenir pour les mettre à la disposition des usagers de la ferme d'apprentissages.

Certains outils et équipements sont attribués, exclusivement ou à la demande prioritaire, à des activités en particulier, d'autres font partie d'un stock des Communs et sont mis à la disposition des Gérants d'activité lorsqu'ils en ont besoin (notamment lorsqu'ils doivent équiper ponctuellement des volontaires pour un chantier participatif).

Lorsqu'ils ne sont pas utilisés à la ferme, l'intendance peut louer ou prêter en échange de services les outils et les équipements afin de contribuer à leur entretien.

L'intendance est chargé de la gestion des locations et des prêts dans la ferme et sur le territoire, des partenariats, des inventaires, récupérations, réparations, entretiens, financement d'achats, collecte de dons, gestion des apports avec droit de reprise, reventes.

La gestion d'une matériauthèque à la ferme

A l'initiative des usagers et des résidents de la ferme qui souhaitent l'organiser et y participer, l'intendance accompagnera une activité de matériauthèque.

La collecte et le stockage d'objets et de matériaux réparables ou recyclables et réutilisables par les usagers de la ferme ou par les voisins sur le territoire.

L'espace de ressourcerie de la ferme est invité à être en lien et à coopérer avec d'autres ressourceries et matériauthèques dans le territoire Diois ou la vallée de la Drôme.

Dans la ferme, c'est le sas intermédiaire avant les convois à la déchetterie.

L'intendance est chargé du partage de l'espace entre les différentes activités qui les utilisent, et de son entretien, contrôle des accès, protection et chasse des parasites et prédateurs.

Gestion de transports mutualisés

A l'initiative des usagers et des résidents de la ferme qui souhaitent les organiser et y participer, l'intendance accompagnera des activités de « Transports mutualisés ».

Avec l'idée de maintenir les communications, les liens et les échanges entre les habitants des communes isolées en anticipant une augmentation des coûts des moyens de transport modernes, cette activité « Transports mutualisés » à la ferme a pour missions de :

- Collecter et entretenir des vélos, des véhicules à moteur ou en traction animal utiles pour les usagers et leurs activités de production et de vie quotidienne.
- Mettre en place un espace de garage, d'atelier de réparations
- Organiser une mutualisation des usages, des coûts et des éventuels bénéfices de location ou d'échanges de services aux habitants du territoire avec ces moyens de transports
- L'apprentissage et la transmission de la conduite en traction animale
- Mise en place de prestations de transport de marchandises et de personnes (refuges, alpages, marchés, écoles) et de débardage.

La gestion d'espaces mutualisés de Transformation et de Conservation

L'intendance est chargé du partage de ces espaces entre les différentes activités qui les utilisent, et de leur entretien, contrôle des accès, protection et chasse des parasites et prédateurs.

La gestion d'espaces mutualisés de stockage

L'intendance est chargé du partage de ces espaces entre les différentes activités qui les utilisent, et de leur entretien, contrôle des accès, protection et chasse des parasites et prédateurs.

La gestion d'un espace de vente de produits à la ferme

A l'initiative des usagers et des résidents de la ferme qui souhaitent l'organiser et y participer, l'intendance accompagnera une activité de petit magasin à la ferme.

Il s'agit de l'aménagement et de la gestion d'un espace (avec accès facile en bord de route) avec pour fonctionnalités :

- permette facilement d'exposer, de vendre, d'acheter ou d'échanger (contre service ou contre autre bien) des surplus de la ferme
- organiser, stocker et distribuer des achats groupés de produits locaux ou bio de type micro-épicerie utiles aux usagers de la ferme et du voisinage

Le magasin de la ferme doit permettre notamment aux volontaires, aux clients des gîtes et aux invités d'éviter des multiples allers-retours aux commerces dans les bourgs pour chercher des produits de base du quotidien et de première nécessité.

La gestion de la santé et de la sécurité

A l'initiative des usagers et des résidents de la ferme qui souhaitent les organiser et y participer, l'intendance accompagnera des activités de préparation et de simulation de risques, comme par exemple :

- L'aménagement de la ferme pour faire face aux risques d'incendies de bâtis et de forêts (ex : extincteurs et détecteurs fumée et de monoxyde de carbone près de chaque foyer, réserve d'eau proche des bâtis, borne et lance incendie sous bonne pression, trousse de soin, protections, alarmes, surveillances, etc.)
- Comment réagir vis à vis d'éventuels accidents corporels lors des activités d'apprentissages de la ferme, des chantiers participatifs et des activités de la vie quotidienne, etc.
- La constitution dans les Communs d'une petite pharmacie de base et de matériels pour les premiers secours.

- Comment communiquer entre hameaux, villages et fermes isolées en cas d'incendies, de catastrophes naturelles ou humaines avec des coupures locales des réseaux nationaux en High Tech (ex : installations de postes et d'antennes CB, ou de pigeons voyageurs (également utiles pour leur excellent compost de fiente et pour envoyer des mots doux à un-e amoureux-se)).

Il devrait être utile pour un paysan du XXI^{ème} siècle d'apprendre à prendre en compte des situations d'urgence qui ont été jusque là assurées par des services publics de sécurité civile à l'échelle nationale avec une puissance énergétique et une efficacité au bénéfice du plus grand nombre jamais égalée dans l'Histoire du pays.

Malheureusement, la descente énergétique que vivront très probablement les prochaines générations implique une dégradation inévitable de ces services publics nationaux et la nécessité de les réorganiser progressivement à l'échelle locale, avec les moyens que les habitants d'un territoire local peuvent mobiliser.

C'est l'enjeu de débattre localement et de faire inscrire dans les documents d'information communaux sur les risques majeurs (DICRIM) la prise en charge locale de la prévention de risques qui n'y sont pas encore, comme par exemple l'autonomie alimentaire locale.

Nous encourageons les usagers de la ferme à passer des brevets de secourisme, à effectuer des volontariats dans la sécurité civile et notamment chez les pompiers locaux qui recrutent, et à participer à des initiatives locales susceptibles de contribuer à l'élaboration de futurs services publics relocalisés sur le territoire et résilients aux risques majeurs.

Les compétences et la logistique qu'implique le thème d'un service public local de santé sont bien trop vastes pour constituer une activité d'apprentissages à la ferme.

Apprendre à « se passer » de la médecine industrielle des grandes entreprises de la « Big Pharma », est un enjeu qui concerne tout le territoire local et qui implique de multiples soignants, compétences et moyens à cette échelle.

Nous encourageons les usagers de la ferme à participer à toute initiative locale qui développe les connaissances et compétences en soins et médecines dites alternatives et traditionnelles tout en restant en lien avec la médecine dite conventionnelle.

Nous espérons pouvoir favoriser et contribuer, d'une manière ou d'une autre, à la création de centres de soins communaux ou inter-communaux le plus proches possibles des habitants du territoire, avec des missions telles que :

- une pharmacie locale avec des médicaments alternatifs et produits localement et accessibles aux habitants
- un dispensaire de soins qui allie médecines « naturelles » et médecines « conventionnelles » accessibles aux habitants
- constitution de stocks d'urgence : petit matériel chirurgical d'ONG humanitaire, matériel de premier secours, antibiotiques, etc.
- création d'un mini laboratoire pour fabriquer certaines molécules d'antibiotiques.

En terme de médecine douce et bien être, l'activité « Accueils à la ferme » pourra accueillir des stages de formation et de transmission de savoirs pour gagner en autonomie dans le domaine de la santé et des soins ; et des stages de pratiques collectives ou individuelles corporelles telles que tai-shi, le yoga, la gym, les arts martiaux, la méditation, etc.

La gestion des événements socio-culturels

Nous encourageons les usagers de la ferme à participer à des initiatives qui organise à la ferme ou dans le voisinage des événements culturels, artistiques, scientifiques ou toute autre bonne excuse pour célébrer du savoir-vivre ensemble et du bon voisinage.

L'activité « Accueils à la ferme » pourra ainsi accueillir des stages, des ateliers de pratiques artistiques réguliers ou ponctuels en fonction des suggestions et envies des habitants (théâtre, danse, écriture, musiques, etc.) ; des événements conviviaux ponctuels ou réguliers : soirée jeux, journées à thème, concerts, etc.